

Office de tourisme

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
DE VIC-LA-GARDOLE

REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ



32 Boulevard des Aresquiers • 04 67 78 94 43
www.frontignan-tourisme.com

1- Bureau d'Information Touristique de Vic-la-Gardiole (B.I.T)

Il est situé 32 boulevard des Aresquiers , en plein cœur du village, à proximité des commerces.

L'accueil du B.I.T est accessible aux personnes à mobilité réduite par la rampe d'accès prévue à cet effet.



2- Label Tourisme et Handicaps :

Le B.I.T de Vic-la-Gardiole est labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 familles de handicap (déficience visuelle, auditive, mentale et motrice).

A votre disposition :



Les comptoirs d'accueil sont rabaissés et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Une boucle magnétique est à disposition des personnes malentendantes.



Des visuel (dessins) afin d'aider à la compréhension des documents mis à disposition sur les présentoirs.



L'accès à la banque d'accueil est proche de l'entrée et sans obstacles. Un guide en braille est à disposition sur simple demande.

L'espace d'accueil est organisé afin de faciliter la circulation dans ce dernier et les échanges avec les conseillers en séjour.

Sur simple demande, les conseillers en séjour sont disponibles afin de vous apporter toute l'information nécessaire.

Le personnel de l'Office de Tourisme est sensibilisé à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Des procédures sont disponibles pour l'ensemble du personnel.

Elles détaillent les méthodes, les comportements à intégrer pour accueillir au mieux nos visiteurs en situation de handicap.

La documentation située sur des présentoirs au-delà de 130 cm est distribuée par les conseillers en séjour sur simple demande.

La documentation est classée par thème et identifiable grâce aux images / pictogrammes et à une écriture en caractère agrandi.

En période de fermeture du BIT, les horaires et informations pratiques sont affichés et visibles de l'extérieur.

3- L'offre accessible du territoire :

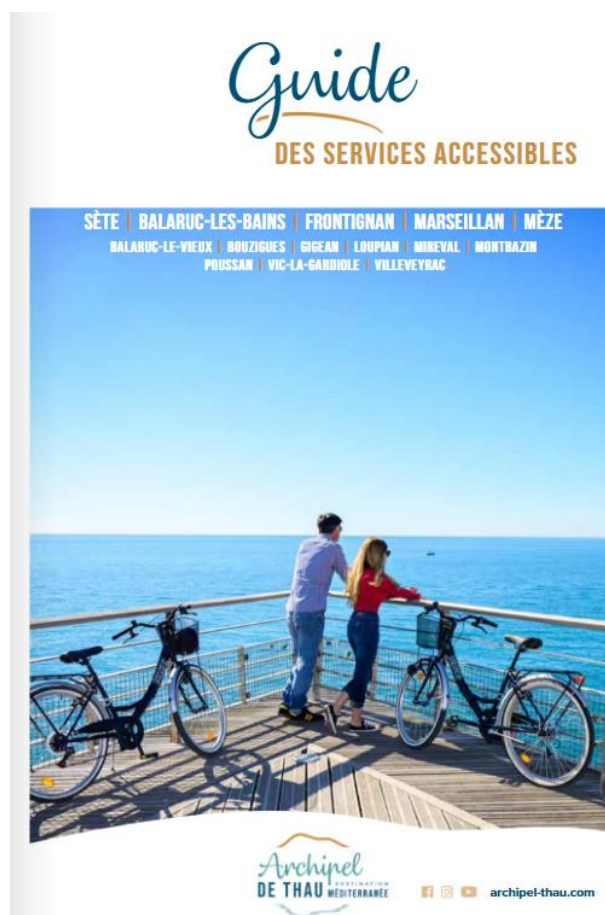
Un travail de recensement de l'offre accessible du territoire de l'Archipel de Thau a été mené afin de renseigner de manière fiable sur le degré d'accessibilité de nos prestataires touristiques.

Un document est à votre disposition sur simple demande.

Vous pouvez aussi retrouver ces informations sur notre site internet

www.archipel-thau.com/nos-brochures-archipel-de-thau.html

guide des services accessibles.

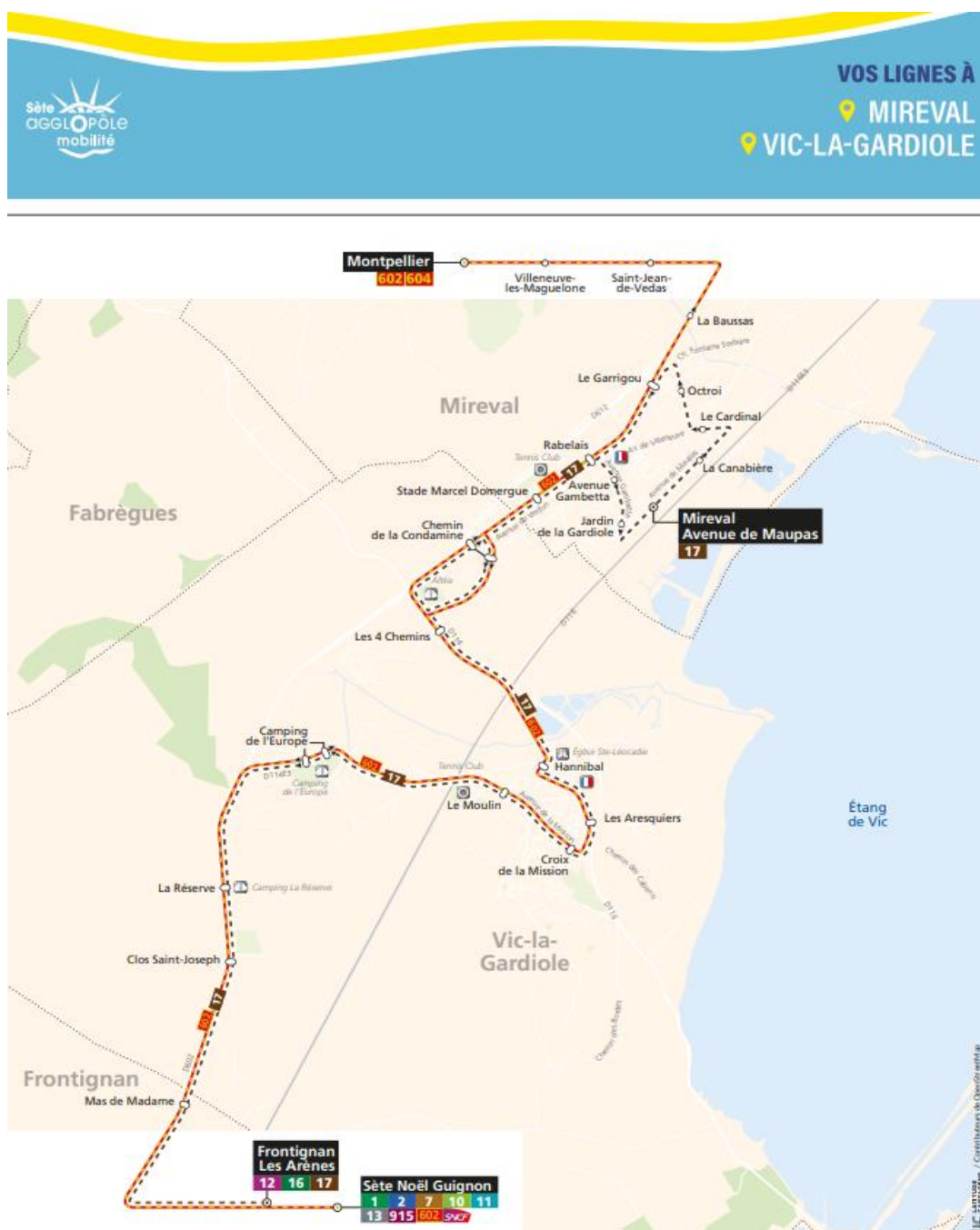


4- Transports en commun :

La gare SNCF de Vic / Mireval se trouve à environ 1,400 km de l'Office de Tourisme.

La ligne 17 assure la liaison entre Mireval et Frontignan via Vic-la-Gardiole. Ligne exclusivement sur réservation sur le site :

www.mobilite.aggloppole.fr ou au par tél au 04 67 53 01 01



5- Se garer à Vic-la-Gardiole :

- Rue des Mouettes
- Rue du Puits Neuf
- Chemin d'Aiguebonnes
- Rue des étangs
- Boulevard des Aresquiers, Zone bleue, temps de stationnement limité devant les commerces et la Mairie.

6 – Transports adaptés :

Le Groupement pour l'Insertion des personnes Handicapées Physiques (GIHP) propose un service de véhicules adaptés.

Ce service s'adresse aux membres de l'association ayant un handicap permanent (handicap moteur ou visuel), habitant sur les communes du secteur de l'agglomération du Bassin de Thau : Sète, Frontignan, Marseillan, Mèze, Bouzigues, Balaruc-les-Bains, Balaruc-le-Vieux, Gigan, Poussan, Villeveyrac, Mireval, Vic-la-Gardiole, Loupian, Montbazin.

L'inscription au dispositif se fait sur dossier. Vous pouvez avoir recours à ce service. Il assure vos déplacements du lundi au samedi de 7h à 19h, des nocturnes seront assurées selon les demandes, ainsi que les dimanches et jours fériés.

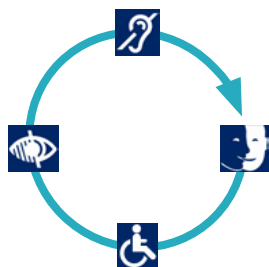
La réservation à ce service est possible :

- par téléphone au 04 67 53 33 34, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h jusqu'à la veille du transport.
- par courriel : mobilite-sete@gihp-occitanielr.org
- sur internet : <https://reservation.gihpoccitanie.org/GIHP-Herault/Account/Login>

Nous vous souhaitons un excellent séjour sur notre destination.



Accessibilité de l'établissement



Bienvenue

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

☐ oui

☐ non



→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

☐ oui

☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.



C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.



C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé

☐ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel

☐ oui ☐ non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



☐ à l'accueil



☐ sur le site internet

N° SIRET :

Adresse :